



# NATIONS UNIES

## ASSEMBLEE GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/33/139  
28 juin 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session  
Point 12 de la liste préliminaire<sup>x</sup>

### RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

#### Assistance aux Seychelles

#### Rapport du Secrétaire général

Dans sa résolution 32/101 du 13 décembre 1978, relative à l'assistance aux Seychelles, l'Assemblée générale a, notamment prié le Secrétaire général de mobiliser l'assistance financière, technique et économique de la communauté internationale afin de mettre en place l'infrastructure sociale et économique essentielle pour le bien-être du peuple des Seychelles et de faire rapport à l'Assemblée générale, lors de sa trente-troisième session, sur l'application de ladite résolution. Le Secrétaire général a donc envoyé aux Seychelles une mission de visite chargée de s'entretenir avec les membres du gouvernement et d'évaluer l'assistance nécessaire.

Dans le rapport ici présenté, la Mission définit les projets de développement accéléré à mettre en oeuvre d'urgence pour relancer le développement économique et social des Seychelles et résoudre les difficultés économiques que ce pays rencontre actuellement. Le Secrétaire général portera le programme d'assistance qui a été recommandé à l'attention de tous les Etats Membres et des organismes internationaux appropriés afin qu'ils fournissent l'appui financier nécessaire.

---

<sup>x</sup> A/33/50/Rev.1.

ANNEXE

Rapport de la mission du Secrétaire général  
aux Seychelles

TABLE DES MATIERES

|                                              | <u>Paragraphes</u> |
|----------------------------------------------|--------------------|
| I. INTRODUCTION .....                        | 1 - 9              |
| A. Composition et mandat de la mission ..... | 2 - 3              |
| B. Programme de la mission .....             | 4 - 6              |
| C. Remerciements .....                       | 7 - 9              |
| II. GENERALITES .....                        | 10 - 43            |
| A. Genèse de la situation actuelle .....     | 10 - 14            |
| B. Situation actuelle .....                  | 15 - 43            |
| 1. Population .....                          | 15 - 16            |
| 2. Economie .....                            | 17 - 19            |
| 3. Exportations .....                        | 20 - 25            |
| 4. Importations .....                        | 26 - 27            |
| 5. Handicaps d'ordre géographique .....      | 28 - 34            |
| 6. Les îles périphériques .....              | 35 - 36            |
| 7. Les îles centrales .....                  | 37                 |
| 8. Transports et communications .....        | 38 - 43            |
| III. OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT .....         | 44 - 45            |
| IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT .....           | 46                 |
| A. Îles périphériques .....                  | 47 - 56            |
| B. Îles centrales autres que Mahé .....      | 57 - 58            |

TABLE DES MATIERES (suite)

|                                                                                                                            | <u>Paragraphes</u> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| C. Développement de Mahé .....                                                                                             | 70 - 106           |
| 1. Renseignements généraux sur les besoins en matière<br>de développement .....                                            | 70 - 82            |
| 2. Politique et projets en matière de logement .....                                                                       | 83 - 88            |
| 3. Projets d'approvisionnement en eau et d'assainis-<br>sement à Mahé .....                                                | 89 - 101           |
| 4. Autres projets ayant trait à l'approvisionnement<br>en eau, à la construction et à l'aménagement du<br>territoire ..... | 102 - 106          |
| D. Projets intéressant le secteur social .....                                                                             | 107 - 112          |
| E. Enseignement supérieur et enseignement spécialisé ....                                                                  | 113                |
| V. RESUME DES PROJETS ET DES COUTS .....                                                                                   | 114 - 115          |

Carte des Seychelles

/...

## I. INTRODUCTION

1. Le 13 décembre 1977, l'Assemblée générale a adopté la résolution 32/101 intitulée "Assistance aux Seychelles", après avoir examiné la situation économique et sociale difficile de ce pays. Dans le dispositif de la résolution, l'Assemblée générale a lancé un appel pressant aux Etats Membres et aux organismes internationaux intéressés pour qu'ils accordent aux Seychelles une assistance technique et financière afin de leur permettre de mettre en place l'infrastructure sociale et économique nécessaire. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mobiliser l'assistance financière de la communauté internationale, de garder la question à l'étude et de lui faire rapport, lors de sa trente-troisième session, sur l'application de la résolution.

### A. Composition et mandat de la mission

2. En vue de mobiliser l'assistance de la communauté internationale, le Secrétaire général a, dans un premier temps, décidé d'envoyer une mission chargée de s'entretenir avec le gouvernement sur ses besoins les plus immédiats.

3. La mission était composée des membres suivants :

M. Gordon K. Goundrey,  
Coordonnateur adjoint des programmes d'assistance économique spéciaux,  
Cabinet du Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales,  
Chef de la Mission;

M. James Riby-Williams,  
Chef du Service du développement des ressources humaines,  
Commission économique pour l'Afrique;

M. Edouard Dommen,  
Programme spécial relatif aux pays en développement les  
moins avancés, aux pays en développement sans littoral  
et aux pays en développement insulaires,  
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;

M. Jean Pourtauborde,  
Conseiller interrégional,  
Service des ressources en eau du Centre pour les ressources  
naturelles, l'énergie et les transports,  
Département des affaires économiques et sociales;

M. Guy Lemarchands,  
Chef de la Section de l'Afrique et des Amériques,  
Service de la coopération technique,  
Centre de l'habitation, de la construction et de la planification,  
Département des affaires économiques et sociales.

Mlle Laure Dubus a rempli les fonctions de secrétaire.

/...

#### B. Programme de la mission

4. La mission est arrivée aux Seychelles le dimanche 26 février 1978 pour un séjour d'une semaine pendant lequel elle a étudié des projets de développement avec des membres du gouvernement et s'est rendue dans les îles de Mahé, Praslin et La Digue afin de visiter les sites des projets envisagés.

5. La mission a été reçue à deux reprises par M. France Albert René, président de la République des Seychelles. Au cours du premier entretien, le Président a fait un exposé complet des problèmes de développement auxquels le pays doit faire face. Il a présenté les plans adoptés et la politique suivie par le gouvernement en vue, notamment, d'étendre les services administratifs à l'ensemble des îles de l'archipel, d'encourager les habitants à s'installer dans les îles de la périphérie et à les mettre en valeur, d'éviter une croissance démographique excessive et une trop forte concentration de la population dans la capitale et sur l'île principale de Mahé, de rendre les Seychelles moins tributaires de l'industrie du tourisme et de l'importation de denrées alimentaires de base. Au cours du second entretien, la mission a fait part au Président de ses conclusions générales et a examiné quelques-uns des principaux projets pour lesquels le gouvernement souhaite bénéficier d'une assistance de la communauté internationale.

6. Au cours de son séjour, la mission a rencontré régulièrement des ministres et des fonctionnaires s'occupant principalement de développement social et économique. Un certain nombre de groupes de travail ont été créés afin d'étudier de façon détaillée des projets dans les domaines du logement, de l'adduction d'eau, des transports et dans le secteur social.

#### C. Remerciements

7. La mission tient à exprimer sa reconnaissance au Gouvernement des Seychelles pour l'hospitalité dont il a fait preuve à son égard et le remercie d'avoir fait tout le nécessaire pour faciliter ses travaux, notamment en mettant à sa disposition toute la documentation dont elle avait besoin et en lui permettant de s'entretenir avec les services et les hauts fonctionnaires compétents.

8. La mission s'est entretenue avec les membres résidents du corps diplomatique et tient à leur exprimer sa reconnaissance pour les renseignements qu'ils lui ont fournis sur les programmes d'assistance aux Seychelles.

9. La mission tient tout particulièrement à remercier pour son aide et son assistance M. Jean Pierre Schellenberg, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui non seulement l'a aidée à organiser son programme de travail mais l'a accompagnée tout au long de son séjour aux Seychelles.

/...

## II. GENERALITES

### A. Genèse de la situation actuelle

10. La République des Seychelles est devenue indépendante le 29 juin 1976. La République est un archipel comprenant une centaine d'îles dispersées sur une aire d'un million de km<sup>2</sup> et peuplées de 62 000 habitants. La surface émergée n'est que de 260 km<sup>2</sup>.

11. Environ un tiers des îles, dénommées les "îles centrales" représente la moitié de la surface émergée du pays. Ce chapelet d'îles granitiques relativement dense ne compte pas d'île qui soit située à plus de 55 km de l'île principale de Mahé. Les deux tiers environ des îles, appelées les îles périphériques, sont coralliennes, et n'affleurent généralement qu'à quelques pieds au-dessus du niveau de la mer. Certaines d'entre elles sont situées à près de 775 km de la capitale, Victoria.

12. Avant l'indépendance, le budget de l'Etat dépendait lourdement des dons et de l'aide du Royaume-Uni. Les îles habitées ne comptaient que de petites exploitations agricoles et où se pratiquait essentiellement une agriculture de subsistance, les fruits, les légumes et le poisson, produits en petites quantités, étaient destinés à la consommation locale. Les produits de base entrant dans la composition du régime alimentaire de la population, tels que le riz, la farine et le sucre étaient importés. Les principales exportations comprenaient le coprah et la cannelle, produits de l'agriculture de plantation et de l'agriculture de subsistance pratiquée à petite échelle.

13. L'ouverture de l'aéroport international en 1971, a modifié considérablement l'économie des Seychelles et le tourisme est devenu la principale industrie. Dans les années qui ont suivi l'ouverture de l'aéroport, des capitaux très importants ont été investis afin d'améliorer l'infrastructure de base, essentiellement sur l'île principale de Mahé ainsi que dans les îles voisines de Praslin et de La Digue.

14. L'expansion rapide de l'industrie touristique a entraîné de graves déséquilibres structurels dans la République. L'essor de la construction et l'entrée en service d'hôtels touristiques a considérablement modifié la structure de l'emploi et a affecté la production des exportations traditionnelles. Toutefois, c'est essentiellement sur le principal groupe d'îles que le tourisme s'est développé et les îles périphériques n'ont guère ressenti les effets de ce développement. Par ailleurs, l'essor du tourisme a entraîné un accroissement rapide des capitaux. Le fait que le territoire est de plus en plus tributaire d'une seule industrie et que son économie est d'autant plus vulnérable préoccupe beaucoup le gouvernement.

### B. Situation actuelle

#### 1. Population

15. Lors du recensement effectué en 1977, la population des Seychelles était de 62 000 habitants. Environ 98 p. 100 de la population vit sur quatre îles :

/...

Mahé, Praslin, La Digue et Silhouette (voir tableau I). Près des trois quarts de la population, à savoir 45 000 habitants, sont concentrés sur l'île principale, Mahé, et sur ce nombre, 23 000 habitants vivent dans la capitale, Victoria. La population rurale de Mahé et des autres îles est demeurée stable - lorsqu'elle n'a pas légèrement diminué entre 1971 et 1977. Le taux d'accroissement naturel est proche de 25 p. 1 000 et l'on estime que la population atteindra 79 000 habitants en 1987. Environ 40 p. 100 de la population a moins de 15 ans.

16. Bien que durant la période allant de 1971 à 1977, la population ait uniquement augmenté dans la capitale, certains signes donnent à penser que cette expansion se produit actuellement dans d'autres parties de l'île de Mahé.

## 2. Economie

17. On trouvera au tableau 2 certaines statistiques concernant l'économie des Seychelles. Le produit intérieur brut réel au coût des facteurs a beaucoup fluctué d'une année à l'autre : après avoir accusé une hausse de 6 p. 100 en 1973 et une baisse de 5 p. 100 en 1974, il est resté sans changement en 1975, pour augmenter de 10 p. 100 en 1976. L'importance que revêtent pour les recettes du gouvernement les subventions accordées au titre du développement, essentiellement par le Royaume-Uni, apparaît nettement dans le tableau. En fait, ces subventions ont constitué entre un tiers et la moitié des recettes publiques totales durant la période 1972-1976. L'économie des Seychelles est extrêmement ouverte et les importations sont à peu près égales à la production intérieure brute au coût des facteurs. Les importations de produits de base augmentent de près de 30 p. 100 par an depuis 1972. Toutefois, la balance des paiements est demeurée satisfaisante grâce à l'expansion de l'industrie touristique. En fait, les réserves de devises ont augmenté pendant trois des cinq dernières années.

18. Le tableau 3 fait ressortir la dépendance économique du pays à l'égard des importations et la place prépondérante prise par le tourisme. Il faut bien savoir que les réexportations dépendent elles aussi beaucoup du tourisme. Environ 80 p. 100 des réexportations sont composées de carburants pour les navires ou les avions, le reste consistant surtout en provisions de bord sur les navires ou les aéronefs. La croissance des réexportations en provenance des Seychelles est donc très étroitement liée à l'expansion du trafic aérien.

19. Le tableau 3 contient des estimations des capitaux privés car ceux-ci sont essentiellement investis dans la construction d'hôtels.

/...

Tableau 1

Répartition de la population par groupe d'îles

Iles centrales

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Mahé et îles avoisinantes     | 54 600 |
| Praslin et îles avoisinantes  | 4 360  |
| La Digue et îles avoisinantes | 1 910  |
| Silhouette                    | 390    |

Iles périphériques

690

Total

61 950

---

Source : Recensement de 1977.

/...

Tableau 2

## Seychelles : statistiques économiques

(En millions de roupies)

|                                                     | <u>1972</u> | <u>1973</u> | <u>1974</u> | <u>1975</u> | <u>1976</u> | <u>1977<sup>a/</sup></u> |
|-----------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------|
| PIB (Produit intérieur brut)                        |             |             |             |             |             |                          |
| PIB aux prix courants                               | 138         | 168         | 194         | 235         | 300         | N/C                      |
| PIB des facteurs coûts en 1976                      | 235         | 249         | 237         | 238         | 262         | N/C                      |
| <u>Commerce extérieur</u>                           |             |             |             |             |             |                          |
| Exportations (f.o.b.)                               | 10          | 13          | 19          | 13          | 18          | 24                       |
| Importations nettes (c.a.f.)                        | 108         | 129         | 140         | 169         | 251         | 282                      |
| Balance visible                                     | - 98        | - 116       | - 121       | - 156       | - 233       | - 258                    |
| <u>Réserves</u>                                     |             |             |             |             |             |                          |
| Réserves extérieures                                | 45          | 33          | 31          | 58          | 105         | N/C                      |
| <u>Finances publiques</u>                           |             |             |             |             |             |                          |
| Recettes publiques locales                          | 42          | 55          | 64          | 79          | 112         | 148                      |
| Subventions au titre du développement (Royaume-Uni) | 38          | 29          | 33          | 33          | 8           | 7                        |
| <u>Recettes totales</u>                             | 80          | 84          | 97          | 112         | 120         | 155                      |
| Dépenses renouvelables                              | 43          | 59          | 66          | 87          | 120         | 165                      |
| Dépenses d'équipement                               | 38          | 29          | 33          | 34          | 45          | 40                       |
| <u>Dépenses totales</u>                             | 81          | 88          | 99          | 121         | 165         | 205                      |
| <u>Dettes publiques</u>                             |             |             |             |             |             |                          |
| Dettes publiques nettes à la fin de l'année         | 10          | 9           | 12          | 16          | 14          | N/C                      |

Source : Statistical Abstract, 1977, République des Seychelles.

Note : La monnaie nationale est la roupie. Toutes les conversions ont été effectuées au taux suivant : 7,30 roupies = un dollar des Etats-Unis.

a/ Estimation effectuée sur la base de données se rapportant à une partie de l'année.

/...

Tableau 3

Seychelles : Statistiques concernant le secteur du commerce extérieur

(En millions de roupies aux prix courants)

|                                       | <u>1972</u> | <u>1973</u> | <u>1974</u> | <u>1975</u> | <u>1976</u> | <u>1977</u> <sup>a/</sup> |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------------|
| Importations                          | 112         | 135         | 161         | 191         | 291         | N/C                       |
| Recettes brutes du tourisme           | 18,0        | 27,0        | 43,0        | 85,0        | 140,0       | 175,0                     |
| Réexportations                        | 3,7         | 5,9         | 20,4        | 22,1        | 39,7        | 40,0                      |
| Exportations de produits nationaux    | 9,5         | 13,0        | 18,7        | 12,9        | 17,9        | 24,0                      |
| Capitaux privés, erreurs et omissions | 48,9        | 43,0        | 32,3        | 55,9        | 72,2        | N/C                       |

---

a/ Estimations.

/...

### 3. Exportations

20. Si le tourisme reste la principale source de devises, les Seychelles exportent aussi un certain nombre de produits domestiques, dont le principal est le coprah. Bien que la valeur des exportations de coprah soit passée de 2,3 millions de roupies des Seychelles en 1972 à 14,5 millions en 1977, la production a diminué au cours de cette même période. En 1972, les Seychelles ont exporté 3 490 tonnes de coprah; en 1976, ce chiffre était tombé à 2 748 tonnes. En 1977, on a enregistré un léger accroissement de la production (2 918 tonnes) lorsque le prix du coprah a augmenté de 55 p. 100 pour atteindre 4 970 roupies des Seychelles par tonne.

21. La diminution de la production de coprah est due en partie à la désaffection manifestée à l'égard de cette forme d'activité, qui est allée de pair avec le développement du tourisme. Une telle mutation peut avoir des conséquences à long terme. Le gouvernement a lancé un plan de replantation des cocotiers qui n'a pas eu jusqu'à présent beaucoup de succès. Le coprah est également important parce qu'il est le seul produit d'exportation des Seychelles à pouvoir bénéficier du système de stabilisation des recettes d'exportation en vertu de la Convention de Lomé.

22. Les Seychelles exportent également de la cannelle depuis 1975, mais le volume des exportations a diminué, malgré une forte hausse des prix.

23. Récemment les Seychelles ont commencé à exporter du poisson congelé. Les premiers résultats sont encourageants et, bien que les exportations n'aient commencé qu'en 1974, elles représentaient déjà en 1976 4,3 millions de roupies. Les Seychelles exportent également du guano depuis un certain nombre d'années, mais les exportations ont accusé de grandes fluctuations tant des prix que des quantités d'une année sur l'autre. En 1976, elles ont représenté 1,3 million de roupies.

24. A l'exception du poisson congelé, le volume des exportations est stationnaire, pour ne pas dire en diminution. En outre, les prix des produits d'exportation ont connu d'importantes fluctuations. En fait, les recettes provenant du tourisme ont été bien plus stables que celles provenant des exportations traditionnelles, de sorte que le développement du tourisme a stabilisé les rentrées de devises au cours des dernières années. Toutefois, la dépendance excessive de l'économie à l'égard du tourisme pose de nouveaux problèmes. Quatre-vingt-dix pour cent des recettes d'exportation des Seychelles proviennent actuellement du tourisme, ce qui veut dire que la République est confrontée aux mêmes problèmes que tout pays ayant une économie fondée sur une seule source de revenus. Cette vulnérabilité est encore accentuée par le fait que les Seychelles dépendent entièrement de leurs importations et ne leur appliquent aucune restriction.

25. Bien que les recettes brutes du tourisme aient accusé un accroissement régulier et spectaculaire depuis 1971, un tel laps de temps ne permet pas d'établir des projections de recettes futures pour une industrie caractérisée par d'importantes fluctuations. Dans le cas des Seychelles, le tourisme repose essentiellement sur un seul marché - en 1976, près de 60 p. 100 des touristes venaient d'Europe.

/...

#### 4. Importations

26. Dans tous les secteurs, les Seychelles dépendent directement et entièrement des importations. A quelques exceptions près, les aliments, les produits manufacturés, le carburant et la plupart des matériaux de construction viennent de l'étranger, de sorte que le consommateur des Seychelles subit immédiatement les contrecoups de l'inflation mondiale. En outre, les approvisionnements dépendent des liaisons maritimes avec le reste du monde, ce qui oblige le pays soit à se procurer des stocks particulièrement importants à des prix trop élevés, soit à s'exposer à souffrir de pénuries en cas de retard ou d'interruption des livraisons.

27. Il y a peu de chance de pouvoir alléger sensiblement dans un proche avenir la dépendance du pays en matière d'importations. Avec une population de 62 000 habitants seulement, très peu d'usines sont viables. Comme actuellement il n'y a pas d'espoir d'approvisionner le pays en carburant ou en énergie d'origine domestique, c'est sur l'agriculture que les Seychelles devront compter pour leurs produits locaux de substitution aux importations. Aussi le gouvernement a-t-il accordé une haute priorité à ce dernier secteur. Sans minimiser le moins du monde l'importance de l'accroissement de la production agricole et de l'amélioration de l'utilisation des terres, il y a peu de chance que la production locale puisse satisfaire l'ensemble des besoins alimentaires de la population. L'autonomie dans ce domaine exigerait une modification révolutionnaire des habitudes alimentaires. Une mission de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture doit se rendre aux Seychelles sous peu pour étudier des projets visant à augmenter la production d'aliments.

#### 5. Handicaps d'ordre géographique

28. Un pays faiblement peuplé composé d'un grand nombre d'îles très éloignées les unes des autres et dont le plus proche voisin se trouve à près de 1 500 km se heurte à des problèmes de développement particuliers. L'exiguïté d'un territoire ou son éloignement peuvent créer des difficultés; ces deux facteurs conjugués imposent des charges particulières.

29. Tout d'abord, comparé au niveau d'équipement dont sont dotées des collectivités plus vastes ou mieux situées, une économie de ce type est obligée de se suréquiper. Pour bon nombre des services de première nécessité, un équipement même minime ne peut être pleinement utilisé par une petite collectivité. Ceci est vrai non seulement des équipements mais encore plus de la main-d'oeuvre qualifiée. Les installations sont utilisées à de multiples fins et le personnel qualifié doit accomplir un grand nombre de tâches. Par exemple, un seul bâtiment doit servir d'école, de dispensaire, de centre communautaire, de centre de rééducation et d'enseignement de techniques artisanales. Un autre exemple est le naviplane de secours "Riga" qui dessert l'aéroport et qui est utilisé comme bateau-pilote et vedette de police et sert aux réceptions officielles de personnages importants. Dans tous ces cas l'utilisation du personnel ou des installations est rien moins qu'efficace et les installations sont sous-utilisées, ce qui se traduit par une augmentation des frais de fonctionnement dont l'ampleur n'est pas immédiatement apparente.

/...

30. Deuxièmement, et paradoxalement pour les mêmes raisons, un pays de ce type est sous-équipé dans la mesure où il ne dispose d'aucun dispositif de sécurité ou de remplacement. Les installations étant trop importantes par rapport à la demande, il ne saurait être question de disposer de services de réserve ou de remplacement. Toute panne se traduit par une interruption totale du service. Par exemple, au moment où la mission se trouvait aux Seychelles, les services d'autobus qui desservent Praslin ont dû être suspendus parce qu'un incendie s'était déclaré sur une goélette qui transportait du carburant depuis Mahé. On ne disposait d'aucun autre moyen de livrer le carburant. Des problèmes analogues et à bien des égards encore plus graves se posent également en ce qui concerne la main-d'oeuvre. La maladie ou l'absence d'une personne peut paralyser un service dans la mesure où il n'y a pas de remplaçants. Dans une situation de ce genre, il est également extrêmement difficile de libérer du personnel pour le faire bénéficier d'une formation spécialisée, bien que tout le monde s'accorde à reconnaître les besoins existant dans ce domaine.

31. Pour la première des raisons qui viennent d'être exposées - le suréquipement - à niveau égal d'efficacité économique ou administrative, le coût des projets, et par conséquent de l'assistance internationale, doit être plus élevé que celui des projets en faveur de collectivités plus importantes et moins isolées. La deuxième des raisons invoquées - manque de services et d'installations de réserve ou de remplacement - fait que les dépenses opérationnelles d'une telle assistance sont plus élevées. Du fait de ces deux raisons conjuguées, toute comparaison effectuée en simples termes monétaires non seulement surestime la valeur de l'assistance internationale et les niveaux réels des revenus mais invalide la plupart des comparaisons coût-efficacité.

32. L'économie d'une petite île doit compter avec des fluctuations de son niveau d'activités d'une ampleur qui découragerait probablement un pays plus étendu. A titre d'exemple, aux Seychelles, en une année, la production agricole a diminué de 22 p. 100 (de 1974 à 1975) et les activités de l'industrie du bâtiment de 33 p. 100 (de 1973 à 1974). D'importantes fluctuations se produisent dans des secteurs où l'on pourrait s'attendre à une assez grande stabilité. Par exemple, dans les écoles primaires, les effectifs ont augmenté de 10 p. 100 une année (de 1972 à 1973) pour diminuer dans la même proportion les deux années suivantes (de 1973 à 1975).

33. Lorsqu'un pays se trouve confronté à des fluctuations de ce type, la planification et la programmation à moyen terme deviennent extrêmement difficiles. La souplesse est alors l'outil essentiel de la gestion économique et elle se traduit par des coûts réels en termes d'efficacité lors de la conception et de l'exécution de projets et de programmes. Les programmes d'assistance internationale doivent également faire preuve de la même souplesse.

34. Une autre charge - et celle-là est très onéreuse - découle de la nécessité d'assurer les moyens de transport et de communication ainsi que les services sociaux et administratifs à un grand nombre d'îles faiblement peuplées et éparpillées dans l'océan.

/...

## 6. Les îles périphériques

35. Ces îles, qui sont plus d'une soixantaine, dont certaines situées à près de 1 000 km du principal centre de consommation et de service et qui ne comptent au total que 690 habitants, sont très difficiles à développer et à intégrer dans l'économie nationale. Quatre sur cinq d'entre eux environ sont de sexe masculin et neuf sur dix sont économiquement actifs. Cette situation tient au fait que la plupart des petites îles de la périphérie n'ont qu'une population éphémère de travailleurs employés dans les plantations ou l'industrie du bâtiment associée avec le tourisme.

36. Le gouvernement a l'intention d'encourager la population à s'installer sur ces îles et à les exploiter essentiellement par le développement de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Mais on ne saurait trop souligner les difficultés auxquelles on se heurte pour fournir des services publics et sociaux minimaux à une petite collectivité aussi dispersée, ainsi que le prix de la prestation de ces services.

## 7. Les îles centrales

37. Dans le cas des Seychelles, un groupe d'îles granitiques forme un ensemble susceptible de permettre de surmonter quelques-uns de ces obstacles et d'alléger ces charges financières. C'est ainsi que les perspectives de développement sont prometteuses pour Praslin, La Digue et Silhouette, qui sont situées à 40 km au maximum de la capitale et bien intégrées dans l'économie nationale. L'obstacle principal au développement est la faible densité de la population, qui se traduit par le coût élevé des services de base et implique le danger constant de voir la population quitter ces îles pour la capitale si les conditions économiques et sociales y sont supérieures à celles qui règnent dans les îles.

## 8. Transports et communications

38. Un autre élément qui fait gravement obstacle au développement est le prix des transports et des communications.

39. Il importe d'améliorer les transports et les communications avec les îles de la périphérie pour nombre de raisons. Le développement agricole et celui de la sylviculture dépendent en particulier de l'accès à Victoria. La capitale n'est pas seulement le principal centre de consommation, c'est aussi le lieu d'expédition des produits d'exportation à destination des marchés étrangers. Le tourisme continuera à être concentré dans la capitale, et s'étendra à partir de l'aéroport international. Si l'on ne dispose pas d'un solide réseau de transports et de communications, tout développement sera difficile.

40. Les ressources halieutiques, dont le potentiel a été relativement négligé jusqu'à présent, seront bien plus faciles à exploiter lorsque quelques-unes des îles de la périphérie auront été développées. Les Seychelles ont promulgué une législation portant création d'une zone économique de 200 milles marins. Les îles de la périphérie auront un rôle particulièrement important à jouer en tant que siège des services d'administration et de contrôle de la pêche chargés d'assurer la conservation et la protection des ressources halieutiques dans le respect des politiques nationales.

41. Pour développer les îles de la périphérie il faudra implanter des collectivités et fournir les services publics essentiels. Ces derniers à leur tour, pour fonctionner, exigeront que des enseignants, des infirmières, des médecins des fonctionnaires, des artisans et des commerçants soient disposés à résider dans ces collectivités et à en assurer les services. Sans cela, il sera difficile d'amener des familles à s'y installer et sans elles, le développement sera difficile et onéreux, pour ne pas dire impossible.

42. La détermination du gouvernement d'appliquer des programmes de développement de zones rurales et de zones de peuplement témoigne également de la préoccupation que lui causent la concentration de la population et le surpeuplement dans la capitale et sur l'île principale, Mahé. La rapide expansion de Victoria a provoqué une grave pénurie de terrain et exige de forts investissements dans les secteurs du bâtiment, de l'approvisionnement en eau, de la construction routière, de réseaux d'égouts et de l'électricité. Sur l'île de Mahé, le caractère montagneux du terrain et l'impénétrabilité des sols granitiques sous-jacents rendent ces projets particulièrement onéreux.

43. Tout pays qui est tributaire du tourisme pour la quasi-totalité de ses devises étrangères doit être en mesure de fournir des logements et des services publics acceptables. Des logements mal équipés, des services de voirie inefficaces, un système d'adduction d'eau non traitée et des réseaux d'égouts médiocres n'attirent pas les touristes pas plus qu'un réseau de moyens de transport et d'énergie d'un fonctionnement incertain. Il faut donc dans une large mesure mettre très fortement l'accent sur la fourniture de ces services et considérer les dépenses à cette fin essentiellement comme des investissements effectués dans l'infrastructure touristique.

### III. OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

44. Le principal objectif du gouvernement est d'assurer la stabilité, l'expansion et une plus grande diversification de l'économie, ainsi qu'une plus large répartition des avantages du développement. La mission a eu connaissance des documents relatifs aux projets proposés, dans le cadre de cet objectif général, pour répondre aux besoins les plus pressants des Seychelles.

45. Certains projets sont consacrés au développement des îles périphériques, mais la plupart à celui des "îles centrales" - à savoir l'archipel relativement compact que forment Mahé, Praslin, La Digue, Silhouette et les îles environnantes - où vit la majorité de la population. Plusieurs projets sont consacrés à la "régionalisation du développement" - c'est-à-dire au développement de certaines régions de Mahé à l'exception de la capitale. Les projets relatifs à Victoria visent avant tout à résoudre les problèmes que pose la croissance rapide que la ville a connue au cours des 10 dernières années. Si l'on ne s'attaque pas d'urgence aux problèmes de l'eau, du système d'égouts et du logement dans la capitale et si l'on ne fait pas porter l'effort de développement sur d'autres régions, les Seychelles seront confrontées à des problèmes encore plus graves dans un avenir proche, et ces problèmes exigeront des solutions plus radicales et plus coûteuses.

### IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT

46. Le Gouvernement seychellois a présenté plusieurs descriptifs de projets à la mission, qui en a fait, en consultation avec lui, un examen approfondi. A la suite de ces consultations et en conformité avec les priorités fixées par le gouvernement, le programme figurant au tableau 4 a été élaboré. Les projets sont classés en deux catégories : ceux que la mission considère comme urgents et ceux dont elle pense que la mise en oeuvre doit être accélérée. Les projets ont aussi été classés d'après la région à laquelle ils sont essentiellement consacrés.

#### A. Îles périphériques

47. Le gouvernement met l'accent sur le développement des îles périphériques et leur intégration à l'économie nationale. Un groupe de ministres et de personnalités, qui s'est rendu pour enquête dans la plupart des îles en octobre 1976, a élaboré des directives pour leur développement. L'objectif à long terme est de créer d'ici à 1992 entre 1 500 et 2 000 emplois dans l'agriculture, la sylviculture, la pêche et le tourisme essentiellement. Du fait de la création de ces emplois, la population, qui compte aujourd'hui moins de 700 habitants, passerait à 3 000.

48. La première mesure prise pour favoriser le développement des îles périphériques est la construction d'un navire à fond plat qui doit entrer en service à la fin de 1978. On a choisi ce type de bateau pour réduire au minimum les besoins en jetées et en quais. Au fur et à mesure que les plans de développement seront mis en oeuvre, on déterminera s'il est nécessaire de construire un autre navire de ce type.

/...

Tableau 4

Résumé du programme recommandé

|                                                                 | <u>Urgents</u>   | <u>Mise en<br/>oeuvre<br/>accélérée</u> | <u>Total</u>      |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------|-------------------|
|                                                                 | (Dollars)        | (Dollars)                               | (Dollars)         |
| Projets pour les îles périphériques                             | 494 000          | 100 000                                 | 594 000           |
| Projets pour les îles centrales<br>(à l'exception de Mahé)..... | 2 200 000        | 1 800 000                               | 4 000 000         |
| Projets pour Mahé (à l'exception de<br>la capitale).....        | 1 800 000        | 400 000                                 | 2 200 000         |
| Projets pour la capitale, Victoria .                            | 1 550 000        | 3 750 000                               | 5 300 000         |
| Projets nationaux .....                                         | 652 000          | 900 000                                 | 1 552 000         |
| Total .....                                                     | <u>6 696 000</u> | <u>6 950 000</u>                        | <u>13 646 000</u> |

49. Pendant la première étape du plan à long terme pour le développement des îles périphériques, le gouvernement s'occupe avant tout de deux des plus grandes îles : Farquhar et Desroches. Une piste d'atterrissage est en construction à Farquhar et les deux îles sont maintenant en liaison radiotéléphonique avec Mahé.

50. Farquhar et Desroches sont des îles coralliennes. Sur les îles de ce type, quand des nappes d'eau souterraine existent, elles se trouvent dans des cavités de faible capacité situées au-dessus du niveau de l'eau de la mer qui s'infiltrer dans la base poreuse de l'île. L'exploitation de ces nappes d'eau doit être faite avec le plus grand soin pour éviter l'irruption de l'eau salée. Il s'ensuit que l'insuffisance des ressources en eau risque de constituer un grave obstacle au développement des îles Farquhar et Desroches où les précipitations sont relativement faibles. Il faudrait entreprendre une étude détaillée sur les sources d'eau douce et sur la demande que le développement engendrera probablement. Cette étude devrait être faite dès le début de l'inventaire général des ressources en eau et de la mise en oeuvre du plan directeur dont il est question ci-dessous (par. 105).

51. En planifiant le développement des îles périphériques, il importe de déterminer le niveau minimum souhaitable de population - "la masse critique" - en tenant compte de l'environnement et de l'isolement physiques, ainsi que des facteurs sociologiques et psychologiques qui peuvent amener les familles à s'installer. Ces facteurs doivent être examinés compte tenu des possibilités de lancer sur les îles un nombre d'activités suffisant pour donner à la "masse critique" le caractère d'une communauté stable. En outre, une étude détaillée de Farquhar et de Desroches serait d'une grande utilité pour la planification du développement des autres îles périphériques.

52. Plusieurs projets spécifiques à court terme pourraient être lancés en tant que première étape du plan à long terme de développement de Farquhar et Desroches.

/...

1. Piste d'atterrissage de Desroches

53. La construction de pistes d'atterrissage sur Desroches et Farquhar a été recommandée par le groupe de ministres et de personnalités qui s'est rendu dans les îles périphériques en octobre 1976, ainsi que dans l'étude de faisabilité sur le développement des îles périphériques préparée par la mission de visite en mars 1977. A l'heure actuelle, le gouvernement construit une piste d'atterrissage sur Farquhar, et il conviendrait d'en construire une sur Desroches. Toutes les futures activités de développement consacrées à Desroches dépendent de l'amélioration de l'accès à l'île. On ne dispose pas d'estimation récente sur le coût d'une piste d'atterrissage, mais il est probable qu'il s'élèverait à plus de 411 000 dollars si l'on utilise au maximum la main-d'oeuvre locale.

2. Matériel de télécommunication et de navigation

54. Il n'est pas prévu d'installer du matériel de télécommunication et de navigation pour la piste d'atterrissage de Farquhar, et il n'est pas tenu compte de ce matériel dans l'estimation du coût de la piste de Desroches. Le matériel nécessaire pour que le développement, y compris celui du tourisme, se poursuive coûtera 28 000 dollars.

3. Immeubles de logements et bâtiments publics

55. La production des plantations a de tout temps constitué l'essentiel des revenus des deux îles mais, au cours des cinq dernières années, ces plantations ont été très mal entretenues. Le gouvernement a fourni une somme limitée - 1,7 million de roupies au total - pour la rénovation et l'amélioration des domaines agricoles. Cette somme ne permettra pas de construire les immeubles de logements et les bâtiments publics que le développement escompté de Farquhar et Desroches rendra nécessaires. Chaque île devra être dotée d'un centre communautaire, d'une école, de logements et de services sanitaires. Le calendrier des travaux et le nombre des bâtiments à construire dépendront du rythme de mise en oeuvre d'autres projets. On aura besoin au départ de 100 000 dollars.

4. Production forestière sur Desroches

56. Il y a actuellement suffisamment de forêts sur Desroches pour faire face à pratiquement la moitié des besoins du pays en bois de construction pendant cinq ans. La plupart de ces arbres sont des casuarinas qui ont envahi et partiellement remplacé certaines plantations de cocotiers. Une aide est nécessaire pour l'achat de scies et d'équipement de manutention coûtant environ 55 000 dollars. Ce projet non seulement permettrait de réduire les importations de près de 6 millions de roupies et de créer 15 à 20 emplois sur l'île, mais il constituerait aussi un élément essentiel du plan d'amélioration des plantations sur Desroches. Parallèlement à ce projet, le gouvernement envisage d'élaborer un plan de gestion forestière, qui permettra d'implanter une industrie sur Desroches.

B. Iles centrales autres que Mahé

57. Les communications entre les principales îles centrales - Praslin, La Digue et Silhouette - et la capitale sont relativement bonnes. Les relations maritimes avec Praslin et La Digue sont assurées par un ferry-boat appartenant au gouvernement - "The Lady Esme" - ainsi que par des goélettes et d'autres navires privés. Le "Lady Esme", qui sert avant tout au transport des passagers, dessert Praslin et La Digue trois fois par semaine. Le transport du fret est surtout effectué par les goélettes privées qui assurent habituellement des services journaliers. Praslin et La Digue disposent d'installations téléphoniques et il existe sur La Digue une petite piste d'atterrissage que les touristes et les autochtones utilisent fréquemment.

58. Le principal obstacle au développement des îles centrales tient au fait qu'elles sont peu peuplées, et ceci est dû à l'insuffisance des transports et des communications. La mise en oeuvre de projets adéquats améliorerait considérablement les transports entre les îles. La qualité des services et des installations publics doit aussi être améliorée si l'on veut que ces îles se développent.

1. Remplacement du ferry-boat des îles centrales

59. Le "Lady Esme" est un vieux navire dont la vie économique touche à sa fin et son coût d'entretien est élevé. Il peut transporter 120 passagers et son taux moyen annuel d'utilisation est de 68 p. 100. En 1977, il a transporté 16 000 passagers. Toutefois, le nombre des personnes cherchant à s'embarquer varie beaucoup et la compagnie doit souvent refuser des passagers, y compris des touristes. Les goélettes privées, qui sont surtout utilisées pour le transport de marchandises, ne peuvent embarquer que très peu de passagers. Un service efficace de transport des passagers est essentiel au développement de Praslin et de La Digue.

60. Il est peu probable que le service de ferry-boat sera rentable, malgré une demande relativement forte. A l'heure actuelle, les pertes se montent à 7,5 millions de roupies par an, mais elles sont dues en grande partie au coût d'entretien élevé du "Lady Esme". Un nouveau ferry-boat devrait être mis en service le plus tôt possible; le coût estimé est de 1,5 million de dollars.

2. Jetée de La Digue

61. La Digue, dont les potentialités touristiques et agricoles sont prometteuses, est d'un abord difficile et dangereux pendant plusieurs mois de l'année car l'île ne dispose pas de mouillage protégé. Le ferry-boat ne peut jamais approcher de La Digue et les passagers doivent être transbordés sur des baleinières. La construction d'une jetée brise-lames pouvant être utilisée par les goélettes, le ferry-boat et d'autres navires, en particulier les navires de plaisance, permettraient de disposer, pour le transport des marchandises et des passagers, de services sûrs, efficaces et réguliers.

62. Le gouvernement espère construire la jetée brise-lames en utilisant des méthodes à forte intensité de main-d'oeuvre. La construction devrait durer de 4 à 5 ans et fournir des emplois dont l'île a grandement besoin. A l'heure actuelle, les chômeurs et les personnes au chômage partiel doivent quitter l'île pour la capitale. On estime le coût de la jetée brise-lames à 300 000 dollars.

/...

3. Jetée de Baie Sainte-Anne (Praslin)

63. La jetée actuelle de Baie Sainte-Anne ne peut être utilisée que par de très petits bateaux. Les passagers et les marchandises transportés par le ferry-boat et les goélettes doivent être transbordés sur des baleinières. Cette situation constitue un obstacle sérieux à la commercialisation de produits locaux comme le poisson, les légumes et les crustacés dans la capitale. Si le service était amélioré, beaucoup plus de touristes résidant dans les hôtels de Mahé se rendraient pour la journée à Baie Sainte-Anne pour y profiter des plages et des autres attractions touristiques. Le coût d'agrandissement de la jetée est estimé à 165 000 dollars.

4. Amélioration de la piste d'atterrissage de Praslin

64. La piste d'atterrissage actuelle est en terre battue. Elle est très utilisée puisqu'en 1976, on comptait au total plus de 30 000 passagers, dont 30 p. 100 d'autochtones. En outre, les hôtels de Praslin tendent de plus en plus à s'approvisionner par avion.

65. Le nombre et le poids des avions qui utilisent la piste augmentant, il devient difficile d'entretenir une surface en terre battue. Il faut d'autre part installer sur Praslin des équipements permettant l'atterrissage ou le décollage de nuit pour assurer la correspondance avec les vols internationaux empruntés par les touristes et qui arrivent ou partent pendant la nuit. Le coût total du revêtement de la piste et de l'équipement pour vol de nuit est de 80 000 dollars.

5. Energie électrique à Praslin

66. Avec 4 360 habitants, Praslin vient au deuxième rang des Seychelles pour la population. Les perspectives de développement de l'île, non seulement en ce qui concerne le tourisme, mais aussi l'agriculture, la petite industrie et l'artisanat, sont prometteuses. L'île compte actuellement 154 lits d'hôtel, nombre qui sera porté à 400 en 1979, quand les travaux de construction seront achevés. D'après les projections les plus récentes, il pourrait y avoir 1 000 lits d'hôtel en 1985.

67. La production d'électricité est assurée par plusieurs petits générateurs privés dont les propriétaires souhaitent la mise en place d'un réseau public centralisé d'électricité. Il sera alors possible de fournir régulièrement non seulement aux utilisateurs actuels mais aussi à l'ensemble de la population. L'amélioration de la qualité de la vie qui en résultera et le développement devraient permettre d'arrêter l'exode de la population de Praslin vers Mahé. Le coût estimatif du projet est de 1,5 million de dollars.

/...

6. Construction de routes d'accès sur Praslin

68. Bien que l'industrie du tourisme se soit rapidement développée sur Praslin, il existe encore des poches de misère qu'il est impossible de résorber à cause des difficultés d'accès. Il s'agit en l'occurrence d'Anse La Blague et de Montplaisir. Il serait possible dans chaque cas de cultiver des légumes qui seraient vendus aux hôtels. Deux routes d'accès que pourraient emprunter des véhicules à quatre roues motrices permettraient à la population de ces zones de participer à la vie économique de Praslin. La longueur de chaque route serait d'un kilomètre, mais la construction sera difficile à cause du terrain. Le coût estimatif de ces deux routes d'accès est de 440 000 dollars.

7. Approvisionnement en eau des zones rurales de Praslin

69. Il est nécessaire d'entreprendre sur Praslin deux projets de petite ampleur pour l'adduction d'eau en milieu rural, l'un pour Anse Consolation et l'autre pour le village de Montplaisir. A l'heure actuelle, l'approvisionnement d'Anse Consolation en eau est insuffisant et ne permet pas de satisfaire les besoins des 30 familles qui y vivent. Le projet porte sur le réaménagement et l'agrandissement du réseau actuel par la construction d'un nouveau réservoir et la pose de nouvelles canalisations. Le coût estimatif du projet est de 10 000 dollars. Le deuxième projet, celui de Montplaisir, intéresse 25 familles qui manquent d'eau à l'heure actuelle. Il comprend la construction d'un petit barrage sur la rivière d'Anse Harlan et d'un bassin de décantation, ainsi que la pose de canalisations en polythène pour la distribution d'eau. Le coût estimatif de ce projet est de 5 000 dollars.

### C. Développement de Mahé

#### 1. Renseignements généraux sur les besoins en matière de développement

##### a) Logement

70. Une grave crise du logement sévit aux Seychelles, accompagnée de tous les problèmes de santé et d'hygiène habituels en tel cas. A cause de l'expansion rapide de la capitale et du déplacement vers Mahé de la population des autres îles, de nombreux logements conçus pour une seule famille sont maintenant occupés par deux familles ou plus, ce qui entraîne un niveau élevé de surpeuplement.

71. D'après le recensement de 1977, plus de 1 100 ménages, soit 10 p. 100 des logements occupés, comptaient plus de trois personnes par pièce habitable. Les fiches de recensement, complétées par des renseignements obtenus auprès des candidats aux différents plans d'accession à la propriété, font apparaître que près de 900 logements sont partagés chacun par plusieurs familles.

72. La Mission a calculé que, pour faire face à la croissance prévue à Mahé et pour abaisser le taux d'occupation à une famille par logement, il faudrait construire 2 550 logements au cours des cinq prochaines années. De plus, il faudra rénover environ 1 300 logements pendant la même période pour réduire le surpeuplement.

73. Sous réserve que les travaux s'adaptent sans à coup à la demande, il faudrait environ 850 logements de plus par an, soit 400 pour faire face à l'accroissement de la population et 450 pour remplacer le patrimoine existant. Pour remédier à la crise du logement et au surpeuplement, on pourrait envisager le programme de construction suivant, sur une période de cinq ans :

|                                       | <u>1977</u> | <u>1979</u> | <u>1980</u> | <u>1981</u> | <u>1982</u> | <u>Total</u> | <u>1983 et au-delà</u> |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|------------------------|
| Nouvelles constructions               | 280         | 380         | 480         | 620         | 800         | 2 550        | 400                    |
| Rénovation et<br>reconstruction ..... | 140         | 185         | 240         | 320         | 415         | 1 330        | 450                    |

74. A une pression excessive de la demande sur l'industrie du bâtiment, succède généralement un ralentissement très marqué des activités : c'est là un danger sur lequel il convient d'insister. On croit pouvoir penser, sur la base de prévisions pourtant modestes, que la construction d'hôtels à Mahé se poursuivra à un rythme soutenu jusqu'au milieu des années 80. Par conséquent, il faudra peut-être étaler le programme de construction de logements sur une période plus longue et, dans l'immédiat, donner plus d'importance au programme de rénovation.

/...

b) Industrie du bâtiment

75. L'industrie du bâtiment aux Seychelles comporte essentiellement : un secteur privé traditionnel, un secteur public et un secteur non organisé et non structuré. On estime que ces trois secteurs réunis emploient près d'un cinquième de la population active.

76. L'emploi dans le secteur privé traditionnel a connu de grandes fluctuations au cours de ces dernières années. En novembre 1973, au plus fort de la période d'expansion de la construction hôtelière, 3 853 personnes étaient employées. Un an après, ce chiffre avait baissé de plus de la moitié (1 970) pour tomber à 1 364 en novembre 1975. Il est évalué à 2 000 pour novembre 1977, soit à peine plus de la moitié du chiffre enregistré lorsque la construction connaissait son plus fort développement. A la fin de 1977, on estimait que le secteur privé traditionnel employait environ la moitié des travailleurs du bâtiment.

77. Il semble à peu près certain cependant que l'emploi varie beaucoup moins dans l'ensemble de l'industrie du bâtiment que dans le secteur privé traditionnel proprement dit. De nombreux petits entrepreneurs et artisans du bâtiment s'embauchent dans le secteur privé traditionnel en période d'expansion, mais retournent à leurs propres entreprises en période de récession. Il semble même qu'il y ait parmi la population locale un potentiel non négligeable pour les activités du bâtiment; il gagnerait à être organisé de façon plus efficace et à être davantage encouragé par le gouvernement.

c) Le manque de terrain

78. La terre est rare aux Seychelles, en particulier autour de Victoria où on a édifié la plupart des ensembles d'habitation. De plus, la configuration montagneuse réduit considérablement la superficie du terrain propre à la construction. Dans de nombreux cas, le terrain doit être dégagé à la dynamite avant d'être mis en chantier. Plus de 70 p. 100 des terres ont une pente supérieure à 25 p. 100 et ne sont utilisables pour la construction de logements qu'au moyen de techniques coûteuses. A cause des précipitations violentes et des fortes pentes, les routes d'accès ont des tracés et des déclivités qui nécessitent des revêtements coûteux et des techniques adaptées aux pluies torrentielles.

79. Une étude récente a établi qu'à Mahé 200 hectares de terrain seulement pourraient convenir à la construction de logements à bon marché. La pénurie de terrains et le régime foncier actuel, font que le gouvernement doit acquérir à des prix très élevés les terrains nécessaires à ses programmes de logement. Mais s'il acquiert un domaine de taille raisonnable, il est probable qu'une faible portion seulement conviendra à la construction. Un récent projet a montré qu'une fois que les zones impropres à la construction ont été utilisées à d'autres fins, le coût d'un terrain de 400 m<sup>2</sup> s'élevait à environ 900 dollars des Etats-Unis.

80. Le coût élevé des terrains et leur rareté obligent à accorder une attention particulière à la taille des parcelles et à la qualité des routes d'accès.

/...

d) Problèmes d'assainissement

81. Aux Seychelles il n'est pas possible d'adopter la pratique habituellement suivie dans les projets de trame d'accueil pour la construction de logements à bon marché. De nombreux ensembles d'habitations à bon marché comportent, lorsque la configuration et la taille du terrain le permettent, des cabinets à fosse d'aisance. Ceci s'avère difficile aux Seychelles car, dans les zones situées en altitude, le granit affleure et, dans les zones côtières situées pratiquement au niveau de la mer, la nappe aquifère git à moins d'un mètre de la surface du sol.

82. Il n'y a pas de système d'assainissement aux Seychelles, sauf dans un secteur très limité de la capitale. Comme mesure intermédiaire, l'utilisation de fosses septiques avait été encouragée mais elle s'est révélée inefficace et très coûteuse. De graves problèmes de santé se sont posés dans les régions basses à cause du niveau de la nappe aquifère et, dans les zones situées en altitude, le granit a empêché l'écoulement normal des eaux usées.

2. Politique et projets en matière de logement

83. L'amélioration des conditions de logement pour les citoyens des Seychelles constitue une priorité pour le gouvernement et on met de plus en plus l'accent sur l'autosuffisance en entreprenant des projets fondés sur l'initiative personnelle et en encourageant une plus grande participation de la collectivité. La moitié environ des habitants a un revenu mensuel compris entre 500 et 1 300 roupies, ce qui limite considérablement la part du revenu à consacrer au logement. Le gouvernement souhaite donc vivement trouver d'autres méthodes moins coûteuses pour fournir des logements. Sa politique du logement fait intervenir un certain nombre d'éléments - subventions pour les familles à faible revenu (environ 10 p. 100 des foyers ont un revenu mensuel inférieur à 500 roupies), prêts et allocations pour l'amélioration de l'habitat, système de prêt au logement et mise en place d'un nouveau plan d'accession à la propriété pour des logements à bon marché.

84. Dans le plan en question, l'achat du terrain et les travaux d'infrastructure seront effectués par le gouvernement après quoi les parcelles et les hypothèques seront attribuées aux candidats retenus. La construction elle-même sera basée sur l'initiative personnelle associée à des prêts pour l'achat des matériaux.

85. Trois grands ensembles sont prévus. Il s'agit des projets de construction de logements par l'habitant à Anse Boileau et à Le Rocher (Mahé) et d'un programme destiné à aider les petits entrepreneurs et artisans.

a) Le projet de construction de logements par l'habitant à Anse Boileau

86. Le projet comprend l'achat de 50 hectares de terrain par le gouvernement dont 12,5 hectares sont considérés comme convenant à la construction de logements à bon marché. La superficie restante sera utilisée pour l'agriculture et l'exploitation forestière. Le projet pourrait se dérouler en deux phases. Pendant la première phase, dont le coût est estimé à 1,3 million de dollars,

/...

environ 200 parcelles seront aménagées et les matériaux seront fournis à 200 candidats dans le cadre de l'aide à l'autoconstruction. La deuxième phase, qui débutera une fois la première achevée, concernera 300 autres parcelles.

b) Projet de construction de logements par l'habitant à Le Rocher

87. Ce projet comprend l'achat par le gouvernement de 16 hectares de terrain. On estime qu'une trentaine de parcelles pourront être aménagées sur la partie du terrain convenant à la construction d'habitations à bon marché. Le reste du terrain sera utilisé pour l'exploitation forestière et l'agriculture. Le projet évoque celui qui est prévu à Anse Boileau dans la mesure où le terrain sera morcelé et viabilisé et où les matériaux seront fournis aux candidats retenus dans le cadre de l'aide à l'autoconstruction. Le coût prévu de ce projet serait d'environ 400 000 dollars.

c) Programme destiné à aider les petits entrepreneurs et artisans

88. On a décrit plus haut la structure de l'industrie du bâtiment et on a souligné la nécessité d'aider et de soutenir les artisans du secteur non organisé (par. 75 à 77). Le projet consiste à grouper les artisans et les travailleurs qualifiés en une petite coopérative du bâtiment. Cela leur permettrait de participer de façon plus efficace aux activités du secteur privé traditionnel, et de fournir des services spécialisés aux personnes qui construisent des maisons au titre des différents plans d'autoconstruction. La coopérative fournira le cadre dans lequel les artisans et les travailleurs qualifiés pourraient agir en tant qu'entrepreneurs; en outre, agissant au nom des artisans et des travailleurs qualifiés, elle préparerait les documents d'adjudication, organiserait les achats, tiendrait les comptes et établirait de véritables programmes de travaux. Une faible mise de fonds initiale permettrait d'octroyer aux artisans et aux travailleurs qualifiés des prêts à court terme pour l'achat de matériel, d'outils et de fournitures. L'organisation d'une telle coopérative nécessitera la présence d'un administrateur qualifié et de conseillers à la formation en cours d'emploi, et la constitution d'une petite réserve de capitaux destinés aux prêts pour le démarrage de la coopérative. On estime le coût du projet à 125 000 dollars.

3. Projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Mahé

89. On a fait état plus haut des problèmes particuliers concernant l'eau et l'assainissement aux Seychelles (par. 81 et 82). Ceux-ci ont pris une importance cruciale à Mahé avec la croissance rapide de la population et la présence d'un grand nombre de touristes. L'amélioration des réseaux d'assainissement à Victoria et ses faubourgs ainsi qu'à Beau Vallon et Bel Ombre et leurs environs est devenu une préoccupation majeure du gouvernement. Il est établi que les fosses septiques dans les sols granitiques ou dans les terrains asséchés présentent des risques sérieux du point de vue sanitaire. Le seul réseau d'assainissement en usage actuellement s'étend dans une zone asséchée à Victoria. Moins de 20 bâtiments

/...

sont reliés à une usine de traitement qui est située dans le nouveau port et qui pourrait desservir une population de 8 000 personnes. La capacité de l'usine de traitement restera nettement sous-utilisée jusqu'à ce que le réseau d'assainissement soit étendu à la quasi-totalité de Victoria. Une étude de grande ampleur en sept étapes destinée à aménager l'ensemble de Victoria et de ses environs a été préparée avec l'aide de consultants.

90. Il y a également un problème urgent dans la zone de Beau Vallon/Bel Ombre. Le développement des hôtels de tourisme dans cette zone impose la mise en place d'un système global d'assainissement pour remplacer les mesures insuffisantes adoptées individuellement par chaque hôtel. Un projet a été préparé et prévoit, dans un premier temps, une usine de traitement des eaux usées et le début du réseau général d'égouts.

91. Outre les projets concernant l'assainissement, le gouvernement cherche à améliorer l'approvisionnement en eau de l'île principale. Des travaux ont commencé sur le tronçon appelé "tronçon nord-est/nord-ouest" et la priorité a été accordée à la phase I du projet, et au remplacement et à l'extension des canalisations d'eau du réseau Cascade-Airport-Anse aux Pins. La deuxième phase comprend le raccordement entre Anse Etoile et Carana Bay. Le programme à long terme qui consistera à étendre le réseau d'approvisionnement en eau traitée à l'ensemble de l'île prévoit l'utilisation de l'usine de Cascade, qui alimente actuellement la capitale, pour la distribution de l'eau dans la partie méridionale de l'île. Ceci impliquera la construction d'une conduite le long de la côte Est. Le premier tronçon de cette canalisation - vers Pointe La Rue - doit être mis en place de toute urgence car la conduite actuelle est en mauvais état.

92. Il est également nécessaire d'étendre à l'ensemble de la capitale le réseau de distribution d'eau. Certains quartiers de Victoria utilisent à l'heure actuelle de l'eau non traitée de mauvaise qualité et d'autres n'ont aucune canalisation d'eau potable. Les travaux d'extension du réseau de distribution ont commencé, mais les phases ultérieures pour la distribution dans la zone haute de Victoria, Saint-Louis et Mont Buxton devraient être entreprises dès que possible.

93. Outre les projets d'alimentation en eau des zones urbaines, le gouvernement se préoccupe de fournir à un certain nombre de villages de Mahé un approvisionnement satisfaisant en eau traitée.

94. Un certain nombre de projets ont été identifiés qui doivent permettre de répondre aux besoins concernant l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées à Mahé.

a) Extension du réseau d'égouts à Victoria

95. Un plan en sept étapes a été élaboré dans le but de fournir à l'ensemble de l'agglomération de Victoria un réseau d'égouts adéquat. Le gouvernement voudrait combiner la première étape du plan établi par les consultants avec la partie de la dernière étape qui inclut l'hôpital. Le projet porte sur la construction d'une station de pompage, de deux kilomètres et d'égouts collecteurs et d'un raccordement avec l'hôpital. Le coût est estimé à 2,7 millions de dollars.

/...

b) Projet de construction d'égouts dans la région Beau Vallon/Del Cnbre

96. Le projet en question, qui correspond à la première étape de l'installation d'un réseau d'égouts pour la région de Beau Vallon, a été établi en 1972. Cette première étape comprend la construction d'une usine de traitement des eaux usées et les premiers travaux de construction du système d'égouts collecteurs. Le projet, dont le coût total est estimé à environ 17 millions de roupies des Seychelles, comporte les services de consultants chargés de mettre à jour le projet de 1972 de manière à tenir compte des nouvelles demandes dues à la présence des hôtels touristiques construits dans la région et à l'augmentation des prix intervenue depuis l'élaboration du projet. Le coût des services de consultants est estimé à 100 000 dollars.

c) Deuxième étape de la construction du tronçon nord-est/nord-ouest du réseau principal d'adduction d'eau

97. Le tronçon nord-est/nord-ouest a fait l'objet du paragraphe 93. La première étape dans la construction de ce tronçon doit être terminée vers la fin de 1978. La deuxième étape, de Anse Etoile à Carana Bay, devrait être en voie de réalisation; le coût estimatif est de 200 000 dollars.

d) Remplacement des conduites desservant Pointe La Rue

98. Les deux conduites principales d'amiante le long de la chaussée des Cascades et les canalisations principales en fonte le long de la route se sont détériorées et doivent être remplacées. Le système de distribution d'eau opère actuellement sous pression réduite ce qui restreint le développement et la canalisation des eaux. Il y aura lieu de poser en premier le tronçon Cascade-Aéroport-Pointe La Rue, et d'étendre ensuite la canalisation à Anse aux Pins et Anse Royale. Le coût du projet est estimé à un million de dollars.

e) Extension des canalisations à Victoria

99. La première phase du projet de canalisation des eaux ("Rochon Conversions") est actuellement en voie d'exécution; les deuxième et troisième phases de ce projet qui s'étendront au haut de la ville de Victoria, à Saint-Louis et Mont Buxton devraient coûter environ 850 000 dollars.

f) Projets d'approvisionnement en eau des zones rurales de Mahé

100. Un certain nombre de petits villages tels que Quatre Bornes, Anse Boileau, les Cannelles et Dame Le Roi doivent être approvisionnés en eau traitée. Ces projets coûteraient un total de 275 000 dollars environ.

/...